



Recourt on avocat me laisse tomber !

Par **julien**, le **27/10/2011** à **14:16**

Bonjour,

Le 29/06/2008 j'ai subi un accident de la circulation ou l'on ma mis un ciment antibiotique contaminé d'un staphylocoque doré. 7 mois après on découvre l'infection dans le ciment antibiotique durant cette période rien n'a été fait pas de prélèvements du suintement au fiche du fixateur externe mon pied a doublé les douleurs étaient atroces, une clinique était au courant que j'avais une infection et ma laisser pourrir. mon avocat a saisi le tribunal administratif, j'ai vu un expert médicale qui refute le tout dans son rapport j'étais tout seul face à l'expert et l'assureur de la partie adverse qui préférais me voir amputer mon avocat n a pas voulu m'envoyer un médecin conseil et au verdict du rapport me laisse tomber !!! quels sont mes recours ? a cause de l'infection j'ai passé 31 mois en milieu hospitalier subi 6 opérations, cela fait 40 mois et je suis toujours en béquille !!!

merci de votre aide vous pouvez me joindre au 06-14-06-54-03

en 31 mois je peux vous assurer que mes soins ont été négligés pensement sans champ stérile, chambres pourris, je n'est pas été isolé, etc.....

quelles sont mes recours mon avocat me laisse tomber !!!